Date : 11 novembre 2024

DEMANDE DE COTATION

RFQ Nº UNFPA/COG/RFQ/24/001

**EXTENSION DE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L’APPEL D’OFFRES**

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

**Fourniture et l’installation d’un Onduleur avec Batterie capacite de 10 kVA**

L’UNFPA nécessite la prestation de fourniture, d'installation et de mise en service d'un onduleur d'une capacité de 10 kVA avec batterie, destiné à sécuriser l'alimentation électrique des équipements sensibles lors des coupures de courant. Cet onduleur garantira une stabilité électrique optimale et la continuité des opérations pour des équipements critiques.

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : À propos de l’UNFPA.

**1. Objectif**

L'objectif principal de cette acquisition est de garantir la disponibilité et la protection des équipements critiques en cas de perturbations électriques. L'onduleur devra fournir une alimentation de secours fiable et de qualité, permettant la continuité des opérations et évitant les pertes de données ou les dommages matériels.

**2. Spécifications Techniques**

L'onduleur avec batterie devra répondre aux spécifications techniques suivantes :

* Capacité : 10 kVA
* 2 Onduleurs Chargeur (Tension d'entrée : 24 V DC)
* Tension de sortie : 230 V AC
* Puissance nominale : 3500 AV
* Délivre un courant alternatif identique à celui d'EDF
* Très faible consommation d'énergie

 **Inverseur (Manuel)**

* Coffret Mural avec modules pour chaque ligne (à déterminer après visite)
* Mètre de câble VGV (2.5 (à déterminer après visite)
* Type: On-line double conversion
* Tension entrée: (220 V triphasé)
* Tension de sortie: (220 V)
* Autonomie: (48 heure)
* Type de batterie : (à eau)
* Nombre de batteries: (12)
* Interface de communication : (GSM, RJ 45)
* Logiciel de gestion: (Web)
* **Fonctions :**
	+ Protection contre les surtensions et les sous-tensions
	+ Protection contre les courts-circuits
	+ Régulation de la tension
	+ Filtrage des parasites
	+ Démarrage à froid (Cold Start)
	+ Accumulation et stockage d’énergie
* **Certifications** : (ISO)
* **Garantie** : (2 ans)

**NB : visite des lieux obligatoires**

**3. Fournitures et Services**

Le fournisseur devra assurer la fourniture, l'installation et la mise en service de l'onduleur avec batterie. Les services suivants sont inclus :

* Livraison et déchargement de l'équipement
* Installation et raccordement de l'onduleur et des batteries
* Mise en service et configuration de l'onduleur
* Formation du personnel sur l'utilisation et la maintenance de l'équipement
* Documentation technique complète en français

**4. Critères d'Évaluation des Offres**

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

* **Conformité aux spécifications techniques** : L'onduleur proposé doit répondre à toutes les spécifications techniques définies dans le présent document.
* **Prix** : Le prix proposé doit être compétitif et inclure toutes les fournitures et services mentionnés.
* **Qualité et fiabilité** : L'onduleur proposé doit être de marque reconnue et offrir une garantie de qualité et de fiabilité.
* **Expérience du fournisseur** : Le fournisseur doit avoir une expérience significative dans la fourniture et l'installation d'onduleurs.

**Service après-vente** : Le fournisseur doit proposer un service après-vente réactif et efficace

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *Francine Kouyela* |
| No. de tél. : | *242 05 550 1322* |
| No. de fax : | *N/A* |
| Adresse e-mail du contact : | *kouyela@unfpa.org* |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au **le 14 novembre 2024 à 17h 30** heure du Congo[[1]](#footnote-1). Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des Cotations**

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les Cotations doivent contenir :

1. L’offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier de charges.
2. Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé à l’adresse e-mail ci-dessous au plus tard le : **le 15 novembre 2024 à 15h 00** heure du Congo1

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du contact de l’UNFPA :** | ***Catia Dupreville*** |
| **Adresse e-mail du contact :** | ***procurement.congobrazzaville@unfpa.org*** |

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail — RFQ Nº UNFPA/COG/RFQ/24/001 – **Fourniture et l’installation d’un Onduleur avec Batterie capacite de 10 kVA.** Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et donc ignorés.

* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20MB (y compris le corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
* Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix
1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées et notées en premier, avant l’évaluation et la notation des offres financières.

**Évaluation technique**

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux spécifications de service ou au cahier de charges présentées dans la section II et conformément aux critères d’évaluation ci-dessous.

| **Critères** | [A] Maximum de points | [B]Points obtenus par le soumissionnaire | [C]Pondération (%) | [B] x [C] = [D]Total des points |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conformité technique :**Le soumissionnaire doit démontrer que l'onduleur et les batteries proposés répondent aux spécifications techniques fournies, telles que :* Capacité de 10 kVA.
* Type d'onduleur (on-line double conversion).
* Autonomie de 48 heures.
* Protection contre les surtensions, sous-tensions, courts-circuits, etc.
* Interface de communication (GSM, RJ45).
* Logiciel de gestion Web.
* Certifications ISO.
 | 100 |  | 25 % |  |
| ****Capacité d'installation et de mise en service :****Le fournisseur doit prouver sa capacité à effectuer l'installation complète, y compris :* Livraison et déchargement de l’équipement.
* Raccordement et configuration de l'onduleur et des batteries.
* Mise en service complète et formation du personnel.
* Documenter les étapes de formation et la mise à disposition d'une documentation technique en français.
* .
 | 100 |  | 25 % |  |
| **Expérience et références :*** Le soumissionnaire doit présenter des références de projets similaires déjà réalisés.
* L’expérience dans des installations critiques avec des systèmes d’alimentation de secours doit être mise en avant.
* Capacité à travailler dans des environnements sensibles comme ceux de l'UNFPA ou des agences internationales.
 | 100 |  | 20 % |  |
| **Qualité des équipements :**Critères sur la qualité des équipements proposés :* Durabilité et robustesse des matériaux.
* Garantie de 2 ans sur l'onduleur et les batteries.
* Certification conforme aux normes internationales (ISO).
* Faible consommation d'énergie et efficacité énergétique
 | 100 |  | 10 % |  |
| **Support technique et service après-vente :*** Disponibilité d'un support technique local ou régional.
* Délai de réponse en cas de panne ou d'intervention technique.
* Options de maintenance préventive et corrective proposées.
 | 100 |  | 10 % |  |
| **Visite obligatoire des lieux :*** Participation à la visite des lieux avant soumission.
* Capacité à adapter l'offre en fonction des conditions spécifiques observées sur le site après la visite.
 | 100 |  | 10% |  |
| *Total de tous les critères* | 600 |  | 100 % |  |

La grille de notation suivante sera utilisée pour garantir une évaluation objective :

|  |  |
| --- | --- |
| **Respect des exigencesdu cahier de charges sur la base des preuves fournies dans la soumission** | **Points** **Sur 100** |
| Dépassement significatif des exigences | 90 – 100 |
| Dépassement des exigences | 80 – 89  |
| Respect des exigences | 70 – 79 |
| Respect partiel des exigences | 1 – 69 |
| Non-respect des exigences ou informations servant à l’évaluation du respect des exigences non communiquées | 0 |

**Évaluation financière**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l’offre technique a obtenu un score minimum de [50-70] points seront évaluées.

Les offres financières seront évaluées en fonction du formulaire de devis financier. Le nombre maximum de points accordé à l’offre financière est de 100, et sera attribué au prix total le plus bas indiqué dans la formule spécifique indiquée dans le cahier de charges. Tous les autres devis financiers recevront un nombre de points inversement proportionnel calculé sur la base de la formule suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Score financier= | Devis moins-disant (XAF)  | X 100 (Score maximum) |
| Devis à évaluer (XAF) |

## Score total

Le score total de chaque offre sera constitué de la somme pondérée des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

|  |
| --- |
| Score total = [50 -70 %] du score technique + [50 — 30 %] du score financier |

1. **Critères d’attribution**

L’UNFPA attribuera un bon de commande au(x) soumissionnaire(s) ayant obtenu le score total le plus élevé.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l’échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation du processus de Demande de Cotation**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA **Danièle LANDRY-MUGENGANA**, Représentante Résidente a.i. à l’adresse suivante : **landry@unfpa.org**. Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse procurement@unfpa.org.

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Bordereau de prix

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de cotation :** | UNFPA/COG/RFQ/24/001 |
| **Devise de la cotation :** | XAF |
| **Frais de livraison sur la base de l’Incoterm 2010 suivant :**  | DAP |
| **Durée de validité de la cotation :***(Le devis doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

* L’UNFPA étant exempt d’impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes**.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Article | Description | Nombre et description du personnel par niveau | Tarif horaire | Nombre d’heures nécessaires  | Total |
| 1. Frais professionnels
 |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| *Total des frais professionnels* | XAF  |
| 1. Débours
 |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| *Total des débours* | XAF |
| ***Prix total du contrat*** *(Frais professionnels + débours)* | XAF |

*Commentaires du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/COG/RFQ/24/001, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu |

**Annexe I :**

**Conditions générales applicables aux contrats :**

**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts), [espagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)

1. <http://www.timeanddate.com/worldclock/city.html?n=69> [↑](#footnote-ref-1)